

Paris, le 15 décembre 2011

Au Premier Ministre M. Recep Tayyip Erdogan
Bureau du Premier Ministre
Basbakanlik
06573 Ankara, Turquie

À l'ambassadeur de Turquie en France
116, avenue Lamballe
75016 - PARIS

Monsieur le Premier Ministre,

Nous avons appris avec consternation que 25 syndicalistes turcs, tous employés du secteur public et membres d'EGITIM Sen-KESK, fédération de syndicats dont des membres de l'Internationale de l'Éducation (IE), ont été condamnés à des peines de plus de six ans de prison pour s'être engagés dans des activités syndicales légitimes. Nous dénonçons des chefs d'accusation fabriqués de toutes pièces au titre des lois « anti-terroristes ».

Le SNESUP-FSU condamne avec vigueur ces sentences qui vont contre les principes de la démocratie et représentent une violation des droits humains et syndicaux.

Nous demandons la libération immédiate des 25 syndicalistes emprisonnés, tout comme celle de l'ensemble des prisonniers politiques (avocats, élus, journalistes, étudiants...). Nous appelons le gouvernement turc à agir rapidement afin d'assurer que les droits humains et syndicaux de ses citoyens soient protégés selon les Conventions de l'OIT et de l'ONU.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, notre plus haute considération.

Stéphane TASSEL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Tassel', written in a cursive style. The signature is enclosed within a large, loopy oval shape.

Secrétaire Général du SNESUP-FSU

Syndicat National de l'Enseignement Supérieur — FSU

78, rue du Faubourg Saint-Denis — 75010 — PARIS

Tél. : 01. 44. 79. 96. 21. — Fax : 01. 42. 46. 26. 56.